

**LETTRE DE CONSULTATION  
COMMUNE DE TULETTE (Drôme)**

**EXPLOITATION DU CAMPING  
et DE SA BUVETTE**

**Contrat de concession de service – Délégation de service public  
Relance de la consultation suite à une première procédure infructueuse**

**Identification de l'organisme :**

Commune de TULETTE - 15 rue de Verdun 26790 TULETTE  
Correspondant : Madame MOLINIÉ Sylvie, le Maire  
Téléphone : 04.75.98.32.02  
Mail : dg.mairie@tulette.fr

**Procédure :** Délégation de service publique en vertu des articles L 1121-3 et du Code de la commande publique et L 1411-1 du Code Général des collectivités territoriales

**Objet de la consultation et durée d'exécution :**

La commune de TULETTE va procéder à une consultation en vue d'une délégation de service public pour la gestion du camping municipal (28 emplacements) et de sa buvette (avec snacking) **pour une durée 4 saisons** (15 avril 2023 au 15 octobre 2027). Pour la 1ere année le camping ouvrira le 1<sup>er</sup> mai. Pour les saisons qui suivront le camping ouvrira le 15 avril.

**Lieu d'exécution :** 143 Rue du Château 26790 TULETTE

**Caractéristiques du contrat :** Aucun allotissement n'est prévu. La commune souhaite, pour faciliter les démarches n'avoir qu'un seul interlocuteur. Le candidat devra présenter une offre comprenant la gestion du camping et de sa buvette. La rémunération du candidat sera tirée de l'exploitation du service. La commune se réserve le droit de négocier.

**Une visite des lieux est possible :** contact – Mr Daniel Veilly, adjoint aux Travaux, prise de rdv par téléphone à l'accueil de la mairie au 04.75.98.32.02– Le certificat de visite devra être remis avec l'offre.

**Date limite de réception des offres :** **Lundi 21 mars 2023 à 12h00 sur la plateforme dématérialisée du Dauphiné.**

Une copie de sauvegarde dématérialisée pourra être envoyée par mail uniquement si un dépôt est fait sur la plateforme en parallèle (date butoir identique)

L'offre devra contenir : le projet de convention, le projet personnel du candidat (accompagné de tous les justificatifs des capacités du candidat : capacité financière avec montant de l'apport en trésorerie, capacité technique avec la copie des diplômes) ; ainsi que le montant de la redevance annuelle proposée à la commune.

**Critères de sélection :** Le choix du candidat sera déterminé en fonction :

- 70% sur son projet personnel concernant la gestion du service
  - o Animation et programme d'activités : calendrier détaillé hebdomadaire des animations, information sur les balades promenades, partenariats avec l'Office de Tourisme intercommunal et les professionnels locaux, proposition d'animations socio culturelles et sportives, pratique de langues étrangères, proposition sur la promotion du camping....

- Entretien du Camping : Tri des déchets, nettoyage quotidien et l'information donnée, mise en place d'un suivi qualitatif détaillé, embellissement extérieur du camping...
  - Gestion du snack : Ouverture, expérience et formation dans le domaine de la restauration rapide type snacking, proposition de protocoles d'hygiène et propositions des formules de restauration qui pourront être mise en place....
- 30 % sur le montant de la redevance annuelle proposée à la commune : mise à prix 1 500 €.

**Renseignements et retrait du cahier des charges** auprès du secrétariat de la Mairie de TULETTE.

Tél. : 04-75-98-00-81

Email : dg.mairie@tulette.fr

**Date d'envoi à la publication** sur la plateforme du Dauphiné le 07/03/2023 et mise en ligne sur le site internet de la commune

A TULETTE, le 07 mars 2023

Le Maire,  
Sylvie MOLINIÉ

